

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 28/04/2021

Dengue à La Réunion : des indicateurs toujours en hausse

L'épidémie de dengue se poursuit dans l'île : les indicateurs sont toujours en augmentation illustrant une épidémie plus importante cette année qu'à la même date l'année dernière.

Du 12 au 18 avril, 1 443 cas de dengue ont été confirmés. Les cas sont présents sur l'ensemble du territoire. 70% des cas se situent à l'Ouest : la circulation du virus baisse sur la commune du Port et une progresse à La Possession et Saint-Paul. Le nombre de cas augmente également dans le Sud à Saint-Joseph et dans le Nord à Saint-Denis.

Conformément au plan ORSEC de lutte contre les arboviroses, les 200 personnels de l'ARS, du SDIS et de la sécurité civile sont prioritairement mobilisés autour des cas identifiés et des foyers émergents de dengue. Cette stratégie vise à réduire la propagation du virus. Au vu du nombre important de nouveaux malades signalés chaque semaine et de leur dispersion géographique croissante, les interventions sont, à ce stade, réalisées uniquement autour des malades recensés par le dispositif de surveillance.

La période actuelle de pluies est favorable à la prolifération des moustiques. La préfecture et l'ARS rappellent l'importance d'éliminer les gîtes larvaires chez soi et autour de son domicile. Afin de limiter la propagation de l'épidémie et de prévenir les formes graves de la maladie, il est essentiel de consulter un médecin dès l'apparition de symptômes et de se protéger des piqûres de moustiques, même malade.

Situation de la dengue au 28 avril 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

- Dans l'Ouest, le nombre de cas à Saint-Paul et au Port représente la moitié des cas déclarés sur l'île et les cas sont en hausse à La Possession.
- Dans le Sud, la circulation du virus se concentre toujours à Saint-Joseph (cas en progression).
- Dans le Nord comptabilise environ 10% des cas, essentiellement à Saint-Denis (stable).
- L'Est reste peu affecté par l'épidémie, bien que des cas soient signalés sur toutes les communes.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021

- **7 864 cas confirmés** ↗
- **245 hospitalisations** ↗
- **861 passages aux urgences** ↗
- **2 décès** directement liés à la dengue

Des regroupements de cas ont été identifiés dans les quartiers /communes suivants :

REGION OUEST

- **Le Port** (Cité Parny, Manes, Satec, SIDR Basse, SIDR Haute, Ariste Bolon, Epuisement, Saint Ange d'Oxile, Vieille ville, Say, Piscine, Magellan, Zac1, Orée du Bois, ZUP 1, Cœur Saignant Haut, Cœur Saignant Bas, la Petite Pointe, Rivière des Galets, ZAC Rivière des Galets)
- **La Possession** (Moulin Joli, Halte-La, Fond de Bac, Rivière des Galets, Ste Thérèse, Cap Noir, Pichette, La Palmeraie, Bœuf Mort, Ville, Camp Magloire, Ravine à Malheur, Le Vingt Huitième, Dos d'Âne)
- **Saint Paul** (La Plaine, Jacquot, Poudrière, Gare Routière, La Baie, Bellemène, Bouillon, Les Canots, Le Bois de Nèfles, Sans Souci, le Guillaume, Plateau Caillou, Le Petit Bernica, Fleurimont, Villèle, La Saline, La Grande Fontaine, La Perrière, Mont Roquefeuil, Trou d'eau, La Saline les Bains, Lotissement Bellevue, Lotissement Gayette, L'Ermitage les Hauts)
- **Trois Bassins** (Bois de Nèfles, Monvert)
- **Saint Leu** (Maduran, Etang Saint-Leu)

REGION SUD

- **L'Etang Salé** (Etang Salé les Hauts)
- **Saint-Joseph** (Manapany, Les Jacques, La Cayenne, Le Butor, Bois Noirs, Le Goyave, Langevin, Jean Petit)
- **Saint-Pierre** (Bois Noirs, Ravine des Cabris, Condé, Grand Bois, Basse Terre, La Cafrine)
- **Petite Ile** (La ravine du Pont)
- **Le Tampon** (Sarda Garriga, Champcourt, Bel Air)

REGION NORD

- **Saint-Denis** (La Bretagne (partie Basse), Ilet la Source, Sainte Clotilde, Le Chaudron, La Source, Saint-Jacques, La Montagne (Le Golf))
- **Sainte-Marie** (La Grande Montée, La Ravine des Chèvres)

REGION EST

- **Sainte-Rose** (Le Piton Sainte-Rose, Le Petit Brûlé)

Des interventions ciblées autour des malades recensés par le dispositif de surveillance

Dans le contexte de double épidémie Covid-19 et dengue que connaît le territoire, la lutte contre la propagation du virus est essentielle pour préserver l'état de santé des Réunionnais et le système de soin. Les services de l'Etat, l'ARS, les professionnels de santé, les collectivités locales et les associations sont pleinement mobilisées au quotidien, sur le terrain. Les 200 personnels de l'ARS, du SDIS et de la sécurité civile réalisent près de 2 000 visites à domicile chaque jour.

Conformément au plan ORSEC de lutte contre les arboviroses, ces effectifs sont mobilisés prioritairement en porte à porte autour des cas isolés et des foyers émergents de dengue pour réduire l'installation du virus au sein de nouveaux quartiers. Des actions sont également programmées dans les quartiers où le virus circule depuis plusieurs semaines en complément des actions de salubrité

publiques menées par les collectivités et les associations.

Au vu du nombre important de nouveaux malades signalés chaque semaine et de leur dispersion géographique croissante, cette situation requiert la mobilisation de l'ensemble des effectifs de l'ARS, du SDIS et de la Sécurité Civile. **Ainsi, les équipes de la Lutte Anti-Vectorielle ne sont plus en mesure de répondre aux sollicitations des particuliers sollicitant des interventions à leur domicile. La programmation des équipes d'intervention est réalisée quotidiennement sur la base des signalements. Aucune intervention individuelle n'est programmée.**

En cas de nuisance de moustiques, il est possible de se rapprocher des services communaux. Un numéro vert est également disponible pour des compléments d'informations sur les moustiques, la dengue, les conseils de prévention et les modalités d'intervention.



Fortes pluies : pensez à éliminer les gîtes larvaires

Les précipitations de ces dernières semaines ont favorisé l'installation d'eaux stagnantes dans de nombreux récipients dans les cours et les jardins, qui risquent de devenir autant de lieux propices au développement des moustiques.

Dans ce contexte, le rôle de chacun est primordial pour éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau autour et près de chez soi afin de limiter la multiplication des moustiques.

>> Adoptons les bons gestes ! :

- Éliminer les récipients contenant de l'eau autour de son habitation,
- Éliminer les déchets pouvant abriter des gîtes larvaires,
- Vérifier les gouttières après les pluies,
- Se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs) et continuez à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue ,
- Consulter impérativement son médecin, en cas d'apparition de symptômes de la maladie.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le Facebook **Ensemble contre les moustiques** : <https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>